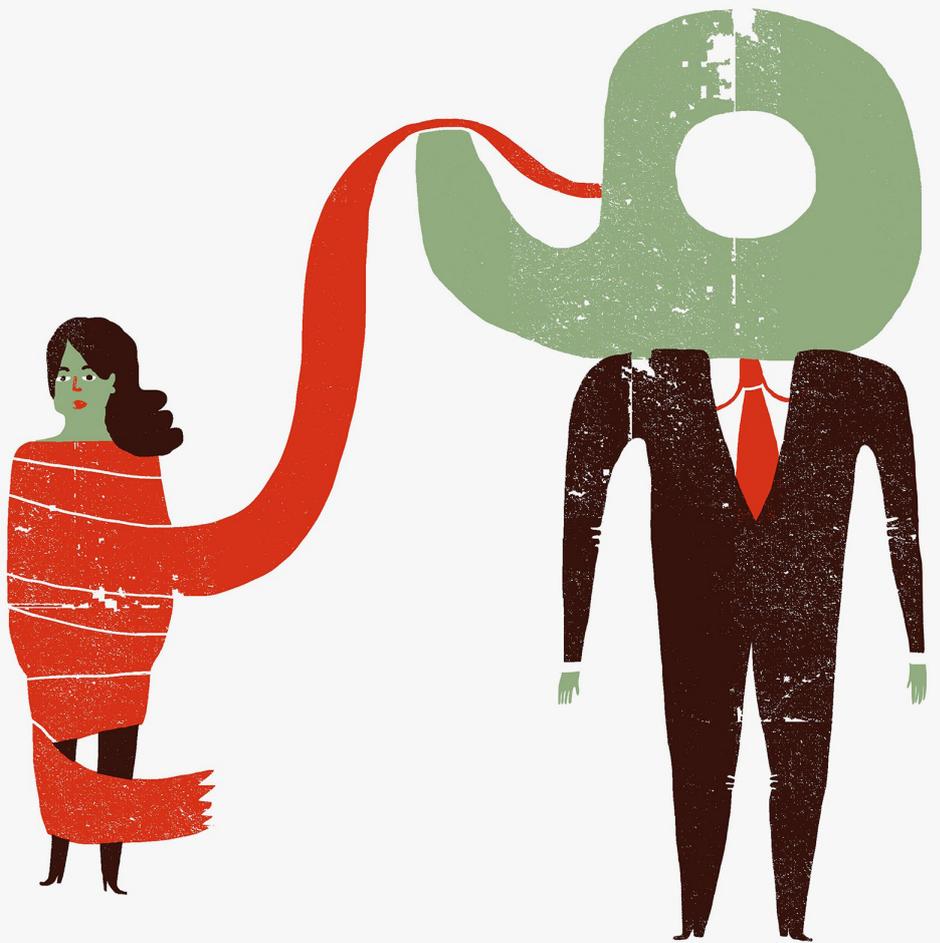


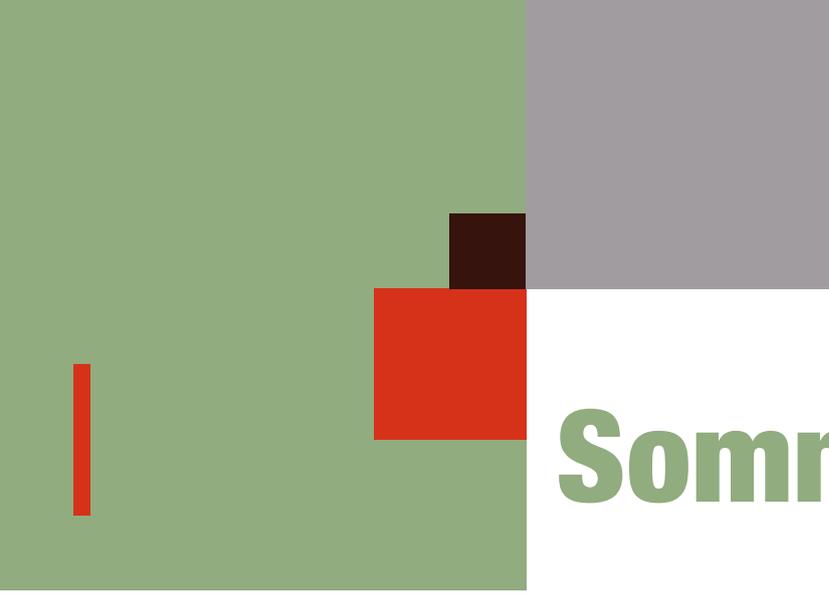


noviomo
Expertises et Formations

2019

Catalogue des formations





Sommaire

Les formations CSE agréées DIRECCTE

Formation en Santé, Sécurité et Conditions de travail (Initiale - 5 jours)	3
Formation en Santé, Sécurité et Conditions de travail (Initiale - 3 jours)	4

Les formations ForPrev

Initiation à la prévention des risques psychosociaux	5
---	----------

Les formations EvRP

Initiation à la prévention des risques psychosociaux	6
---	----------

Nos références récentes

- *ExxonMobil Chemical France*
- *SANOFI*
- *THALÈS*
- *Crédit Agricole*
- *Esso Raffinage*
- *XPO Logistics*

5 JOURS
35 Heures

337,5€ /pers /j
6 875€ /Groupe
(Tarifs TTC)

PUBLIC

Membres de la délégation du personnel au CSE dans les entreprises de plus de 300 salariés

PRÉ-REQUIS

Aucun

GROUPES

- Intra ou inter-entreprise
- De 3 à 12 participants

ORGANISATION

Deux sessions :
Session 1 de trois journées consécutives - Session 2 de deux journées consécutives

OBJECTIF DE LA FORMATION

Intégrer et maîtriser les missions santé, sécurité et conditions de travail en CSE

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le fonctionnement et les moyens d'agir du CSE en santé, sécurité et conditions de travail
- Cerner le rôle des acteurs de la prévention et interagir avec ses interlocuteurs
- Développer sa capacité à déceler les risques professionnels et à les analyser
- Maîtriser certaines méthodes et outils pour contribuer à la prévention dans l'entreprise
- Développer ses connaissances sur des risques professionnels spécifiques

QUALITÉ DES INTERVENANTS

- Titulaires d'un master ou supérieur
- Expérimentés en dialogue social (conseil aux élus, expertises CHSCT/QTE) et en pédagogie

PEDAGOGIE

- Les apports théoriques alternent avec des approches pratiques
- Exposés didactiques sur la base de supports types diaporama et vidéos
- Réalisation d'études de cas sur-mesure et exercices pratiques
- Travaux de groupe sur la base des documents fournis par les stagiaires

SUIVI ET ÉVALUATION

- QCM d'évaluation des acquis (26 questions)
- Attestation de suivi de la formation, sur la base d'une fiche d'émargement par demi-journée.

PROGRAMME

Se repérer dans le fonctionnement du CSE

- Les missions santé, sécurité, conditions de travail
- Caractéristiques et fonctionnement de la CSSCT
- Les rôles spécifiques au sein du CSE (secrétaire, délégué syndical, représentant syndical, référents)

Identifier ses interlocuteurs et comprendre leurs rôles

- Travailler avec les acteurs internes (employeur, salarié compétent en SSCT, Préventeur/HSE, etc.) et externes (médecine du travail, inspection du travail, agent de contrôle de la CARSAT/CRAMIF)

S'informer et être informé en tant que membre du CSE

- Consultations obligatoires : récurrentes et ponctuelles
- Sources d'information disponibles

Réaliser une inspection

- Repérer les risques professionnels en visite
- Rendre compte de l'inspection en CSE

Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Réaliser une enquête suite à un accident
- Envisager des mesures de prévention

La démarche de prévention des risques professionnels

- Identifier et évaluer les risques professionnels
- Le DUERP et le PAPRIACT
- Les différents types de mesure de prévention

Préparer et participer à une réunion SSCT

Rendre un avis argumenté en CSE

Un module complémentaire «Outils» :

- Analyser un accident du travail
- Les changements organisationnels
- Les entretiens professionnels et la formation
- La pénibilité
- Le règlement intérieur du CSE
- Développer la Qualité de Vie au Travail

Un module complémentaire «Risque spécifique» :

- Prévenir les risques liés à l'activité physique
- Prévenir les risques chimiques
- Prévenir les risques liés aux entreprises extérieures
- Prévenir les risques liés au bruit et aux vibrations
- Prévenir les risques liés aux ambiances de travail
- Prévenir les risques psychosociaux

LES + DE NOVIOMO

Tous nos intervenants alternent entre formation des élus, interventions de terrain, et dispositifs de montée en compétences.

Le choix : Nous adaptons la votre formation à vos besoins spécifiques, par un système de modules permettant de se focaliser sur des outils ou des risques proches de vos préoccupations

ALLER PLUS
LOIN

www.noviomo.fr
formation@noviomo.fr
Tel : 02 35 54 60 95

3 JOURS
21 Heures

337,5€ /pers /j
4 125€ /Groupe
(Tarifs TTC)

PUBLIC

Membres de la délégation du personnel au CSE dans les entreprises de moins de 300 salariés

PRÉ-REQUIS

Aucun

GROUPE

- Intra ou inter-entreprise
- De 3 à 12 participants

OBJECTIF DE LA FORMATION

Intégrer et maîtriser les missions santé, sécurité et conditions de travail en CSE

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le fonctionnement et les moyens d'agir du CSE en santé, sécurité et conditions de travail
- Cerner le rôle des acteurs de la prévention et interagir avec ses interlocuteurs
- Développer sa capacité à déceler les risques professionnels et à les analyser
- Employer certaines méthodes et outils pour contribuer à la prévention dans l'entreprise

QUALITÉ DES INTERVENANTS

- Titulaires d'un master ou supérieur
- Expérimentés en dialogue social (conseil aux élus, expertises CHSCT/QTE) et en pédagogie

PÉDAGOGIE

- Les apports théoriques alternent avec des approches pratiques
- Exposés didactiques sur la base de supports types diaporama et vidéos
- Réalisation d'études de cas sur-mesure et exercices pratiques
- Travaux de groupe sur la base des documents fournis par les stagiaires

SUIVI ET ÉVALUATION

- QCM d'évaluation des acquis (20 questions)
- Attestation de suivi de la formation, sur la base d'une fiche d'émargement par demi-journée.

ORGANISATIONS POSSIBLES

- 3 jours consécutifs
- 4 jours consécutifs (début J1 à 14h - fin J4 à 12h30)
- 2 sessions : 2 jours + 1 jour (maximum 1 mois d'intervalle entre sessions)

PROGRAMME

Se repérer dans le fonctionnement du CSE

- Les missions santé, sécurité, conditions de travail
- Caractéristiques et fonctionnement de la CSSCT
- Les rôles spécifiques au sein du CSE (secrétaire, délégué syndical, représentant syndical, référents)

Identifier ses interlocuteurs et comprendre leurs rôles

- Travailler avec les acteurs internes (employeur, salarié compétent en SSCT, Préventeur/HSE, etc.) et externes (médecine du travail, inspection du travail, agent de contrôle de la CARSAT/CRAMIF)

S'informer et être informé en tant que membre du CSE

- Consultations obligatoires : récurrentes et ponctuelles
- Sources d'information disponibles

Réaliser une inspection

- Repérer les risques professionnels en visite
- Rendre compte de l'inspection en CSE

Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Réaliser une enquête suite à un accident
- Envisager des mesures de prévention

La démarche de prévention des risques professionnels

- Identifier et évaluer les risques professionnels
- Le DUERP et le PAPRIACT
- Les différents types de mesure de prévention

Préparer et participer à une réunion SSCT

Rendre un avis argumenté en CSE

LES + DE NOVIOMO

Tous nos intervenants alternent entre formation des élus, interventions de terrain, et dispositifs de montée en compétences.

Les stagiaires ont accès à un support visuel synthétique, clair, et détaillé et ce document complet de la formation est remis à chaque stagiaire

ALLER PLUS LOIN

www.noviomo.fr/produits-et-services/formation/
courriel : formation@noviomo.fr
téléphone : 02 35 54 60 95

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les essentiels pour identifier les RPS, les facteurs conduisant à leur apparition et les principaux outils pour agir afin de réduire ou éviter les risques

2 JOURS
14 Heures

337,5€ /pers /j
2 750€ /Groupe
(Tarifs TTC)

PUBLIC

Tout acteur susceptible d'être impliqué dans une démarche de prévention des RPS

PRÉ-REQUIS

Être impliqué ou avoir pour projet de s'impliquer dans une démarche de prévention des RPS

GROUPES

- De 5 à 12 personnes
- Intra ou inter-entreprise

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les fondamentaux relatifs à la prévention des RPS : définitions, démarche générale et niveaux d'actions

COMPÉTENCES VISÉES

- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail, reconnus scientifiquement comme causes de RPS
- Identifier les RPS comme un risque professionnel
- Repérer les actions de prévention primaire et les distinguer des autres types d'actions de prévention des RPS

PEDAGOGIE

- Apport de connaissances, validées scientifiquement, et d'exemples issus de situations réelles
- Échanges entre participants, entre le formateur et les participants
- Apprentissage par la mise en application des connaissances apportées (travaux de groupe et individuels)

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attestation de suivi de formation
- Évaluation formative par exercices et simulations pratiques

QUALITÉ DES INTERVENANTS

- Certifiés par l'INRS
- Expérimentés en prévention des RPS
- Actualisation permanentes de leur compétences théoriques, pratiques et pédagogiques

PROGRAMME

JOUR 1

- Définir les risques psychosociaux : causes, effets et atteintes à la santé**
Stress, violences internes (harcèlement, conflits), violences externes (agressions, incivilités)
- Activité de travail et facteurs de risques**
Comprendre les facteurs de risques identifiés dans le rapport Gollac et comment les relier aux caractéristiques de situations de travail

JOUR 2

- Cadre législatif et réglementaire**
Obligations de l'employeur en matière de prévention des risques
Spécificités législatives et réglementaire liées aux risques psychosociaux
- La prévention des risques psychosociaux**
Principes généraux de prévention
Démarche de prévention : étapes ; indicateurs ; méthodes mobilisables ; implication des acteurs (direction, représentants du personnel, managers, médecin...)

LES + DE NOVIOMO

Noviomo intervient dans le cadre de la démultiplication des formations mise en oeuvre par l'INRS et la branche AT/MP de l'Assurance maladie.

Ainsi, Noviomo dispose de l'**habilitation** ForPrev et ses intervenants sont tous titulaires de la **certification** INRS afférente au dispositif

ALLER PLUS LOIN

www.noviomo.fr/produits-et-services/formation/
courriel : formation@noviomo.fr
téléphone : 02 35 54 60 95

1 JOURS
7 Heures

Tarif :
nous consulter

PUBLIC

Tout acteur du CSE souhaitant s'initier à la prévention des RPS

PRÉ-REQUIS

Aucun

GROUPE

- De 5 à 12 personnes

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les fondamentaux relatifs à la prévention des RPS : définitions, démarche générale et niveaux d'actions

COMPÉTENCES VISÉES

- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail, reconnus scientifiquement comme causes de RPS
- Repérer les actions de prévention primaire et les distinguer des autres types d'actions de prévention des RPS

PEDAGOGIE

- Apport de connaissances, validées scientifiquement, et d'exemples issus de situations réelles
- Échanges entre participants, entre le formateur et les participants
- Apprentissage par la mise en application des connaissances apportées (travaux de groupe et individuels)

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attestation de suivi de formation
- Évaluation formative par exercices et simulations pratiques

QUALITÉ DES INTERVENANTS

- Certifiés par l'INRS
- Expérimentés en prévention des RPS
- Actualisation permanentes de leur compétences théoriques, pratiques et pédagogiques

PROGRAMME

MATINÉE

1. **Définir les risques psychosociaux : causes, effets et atteintes à la santé**
Stress, violences internes (harcèlement, conflits), violences externes (agressions, incivilités)
2. **Connaître les facteurs de risques**
Comprendre ce que recouvrent les facteurs de risques identifiés dans le rapport Gollac

APRÈS-MIDI

2. **Expression des risques en situation de travail**
Relier les facteurs de risque aux caractéristiques de situations de travail
4. **La prévention des risques psychosociaux**
Principes généraux de prévention
La démarche : Quelles mesures pour quel type de prévention? Quelles étapes et méthodes?

LES + DE NOVIOMO

Noviomo intervient dans le cadre de la démultiplication des formations mise en oeuvre par l'INRS et la branche AT/MP de l'Assurance maladie.

Ainsi, Noviomo dispose de l'**habilitation** ForPrev et ses intervenants sont tous titulaires de la **certification** INRS afférente au dispositif

ALLER PLUS LOIN

www.noviomo.fr/produits-et-services/formation/
courriel : formation@noviomo.fr
téléphone : 02 35 54 60 95